



Durée

21h sur 3 jours - de 8h30 à 16h30

Nombre de participants

10 stagiaires maximum par session

Calendrier

Session 1 :

Du 11 au 13 juin 2025

DLI* : le 28 mai 2025

Session 2 :

Du 13 au 15 octobre 2025

DLI* : le 29 septembre 2025

Session 3 :

Du 05 au 07 novembre 2025

DLI* : le 22 octobre 2025

*DLI : Date Limite d'Inscription

Tarifs

Veuillez nous contacter :
formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr

Lieu

CFPP des Hôpitaux Civils de Colmar
39 Avenue de la Liberté
Entrée du CFPP rue du Dr BETZ

Nature et sanction de la formation

Formation non diplômante
Délivrance d'une attestation d'acquisition
des compétences ou attestation de suivi de
formation en fonction de la validation
effective des 3 modules de formation

Délai d'accès

Moins de 2 mois

Accessibilité Handicap

Les locaux sont accessibles
pour toutes personnes présen-
tant un déficit moteur, visuel,
sensitif et auditif

Inscriptions et renseignements

Inscription par mail exclusivement :

formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr

Renseignements au :

03 89 12 53 48

PARTICIPANTS ET PRÉ-REQUIS

Formation en **présentiel** exclusivement

Cette formation s'adresse aux aides-soignants diplômés **avant** la réingénierie du diplôme d'aide-soignant du 10 juin 2021.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font par mail à formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr et sont retenues par ordre d'arrivée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Permettre aux aides-soignants diplômés avant le 10 juin 2021 suite à l'arrêté du 26 février 2025 de se conformer aux nouvelles pratiques et d'optimiser la qualité des soins.
- ⇒ Être capable de rechercher et d'analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités
- ⇒ Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- ⇒ Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ⇒ Acquisition de nouvelles compétences : adaptation aux évolutions du métier
- ⇒ Mise à jour des pratiques de soins : pratiques de soins des nouveaux actes autorisés
- ⇒ Sécurisation des pratiques : identification et gestion des situations à risque
- ⇒ Formation courte et efficace : 21 heures sur 3 jours

MODALITÉS D'ACCUEIL ET CONDITIONS DE DÉROULEMENT

Envoi d'un courrier avec édition d'une convention de formation en double exemplaire à signer par l'établissement inscrivant les stagiaires. Le règlement intérieur du CFPP est consultable sur :

<https://www.cfpp-colmar.fr/wp-content/uploads/2024/09/2024-RI-Rentr%C3%A9e.pdf>

PROGRAMME/CONTENU

- ⇒ Présentation du cadre réglementaire du référentiel de formation du 10 juin 2021
- ⇒ Présentation des 3 modules de formation, des compétences attendues et des activités associées
- ⇒ Rappels physiopathologies en lien avec les paramètres (recueil de la saturation en oxygène, recueil de la glycémie par captation capillaire)
- ⇒ Les soins courants et les soins aigus et méthode d'évaluation de la qualité du soin
- ⇒ Réalisation, mise en œuvre, évaluation de la qualité et réajustements des soins: réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice cicatrisé et non inflammatoire, changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure, recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire, lavage oculaire et instillation de collyre non médicamenteux, participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique, application de crème
- ⇒ Les signes de fragilité et de vulnérabilité dans les différents domaines de la vie quotidienne
- ⇒ Les situations à risque et la non bientraitance et les mesures de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ⇒ Apports théoriques et réglementaires
- ⇒ Pratiques des nouveaux soins en salles de pratiques avec évaluation individuelle
- ⇒ Etudes de situations
- ⇒ Analyse de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ⇒ Évaluation d'études de situations et des pratiques de soins de chaque module
- ⇒ Évaluation en fin de formation pour mesurer la satisfaction du stagiaire

INTERVENANTS

Les intervenants sont des formateurs du Centre de formation des Professions Paramédicales des Hôpitaux Civils de Colmar.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VENEZ VISITER

NOTRE SITE INTERNET



Centre de Formation des Professions
Paramédicales (CFPP) des Hôpitaux
Civils de Colmar
39 Avenue de la Liberté
Entrée du CFPP rue du Dr BETZ

03 89 12 53 48
formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr